



DEMANDE D'EMPLACEMENT

NOM Prénom		
Date et lieu de naissance		
Adresse		
Numéro de téléphone	Portable :	Fixe :
Adresse mail		
Raison sociale		
Numéro SIRET		
Activité précise exercée		
Nature des produits vendus		

EMPLACEMENT		
Marché	SAMEDI MATIN Place des Cornières	MERCREDI MATIN Place du Foirail
Métrage nécessaire	Longueur : en ml	Longueur : en ml
Présence	<input type="checkbox"/> Année <input type="checkbox"/> 1 ^{er} quadrimestre (janvier à avril) <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} quadrimestre (mai à août) <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} quadrimestre (sept. à déc.) <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) :	<input type="checkbox"/> Année <input type="checkbox"/> 1 ^{er} quadrimestre (janvier à avril) <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} quadrimestre (mai à août) <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} quadrimestre (sept. à déc.) <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) :
Branchement électrique	<input type="checkbox"/> Petit consommateur (éclairage, CB, balance) <input type="checkbox"/> Gros consommateur ⁽¹⁾ (camion boutique, remorque boutique, rôtissoire, gaufrier, plaque de cuisson, etc.)	

PAIEMENT ET TARIFS DES DROITS DE PLACE ⁽²⁾		
Désignation / Formule	Marché du samedi	Marché du mercredi
Abonnement à l'année ⁽³⁾	<input type="checkbox"/> 0.75 € / ml x 47 semaines	<input type="checkbox"/> 0.75 € / ml x 47 semaines
Abonnement quadrimestre 1 ⁽⁴⁾	<input type="checkbox"/> 0.75 € / ml x 17 semaines	<input type="checkbox"/> 0.75 € / ml x 17 semaines
Abonnement quadrimestre 2 ⁽⁴⁾	<input type="checkbox"/> 1.50 € / ml x 17 semaines	<input type="checkbox"/> 1.50 € / ml x 17 semaines
Abonnement quadrimestre 3 ⁽⁴⁾	<input type="checkbox"/> 0.75 € / ml x 17 semaines	<input type="checkbox"/> 0.75 € / ml x 17 semaines
Journée (du 01/09 au 30/04)	<input type="checkbox"/> 1.00 € / ml / jour	<input type="checkbox"/> 1.00 € / ml / jour
Journée (du 01/05 au 31/08)	<input type="checkbox"/> 2.00 € / ml / jour	<input type="checkbox"/> 2.00 € / ml / jour

⁽¹⁾ Charges d'électricité : Paiement journalier ou forfaitaire selon la formule choisie (1 € par jour // 17 € par quadrimestre // 47 € par an)

⁽²⁾ Délibération n° D.2022-105 du 7 décembre 2022

⁽³⁾ Formule Abonnement à l'année | Forfaitaire : calculé sur 47 semaines (52 semaines - 5 semaines de congés)

Choix 1 : Paiement unique en début de période Choix 2 : Échéancier en trois paiements (janvier - mai - septembre)

⁽⁴⁾ Formule Abonnement au quadrimestre | Forfaitaire : calculé sur 17 semaines (52 semaines ÷ 3 quadrimestres) Paiement uniquement en début de période

⁽³⁾⁽⁴⁾ Un abonnement vous engage. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence.

ATTRIBUTION DES EMPLACEMENTS

Les règles d'attribution des emplacements sur le marché sont fixées par le Maire, en se fondant sur des motifs tirés de l'ordre public et de la meilleure occupation du domaine public.

L'attribution s'effectue en fonction du commerce exercé, des besoins du marché, de l'assiduité de fréquentation du marché par les professionnels y exerçant déjà et du rang d'inscription des demandes.

Les demandes d'attribution d'emplacement sont étudiées en commission. Elles doivent être formulées par écrit à Monsieur le Maire, et doivent être accompagnées de la photocopie des documents permettant l'exercice d'une activité de distribution sur le domaine public.

JUSTIFICATIFS PROFESSIONNELS EN COURS DE VALIDITÉ À FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

Selon les cas :

1) Les commerçants non sédentaires doivent justifier de :

- La « carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale ambulante » en cours de validité et pour l'activité ambulante déclarée (ou certificat provisoire) ;
- Sont dispensés de la carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires les professionnels ayant leur habitation ou leur principal établissement sur Lauzerte ;

2) Leurs salariés ou leur conjoint (collaborateur, salarié ou associé) doivent détenir :

- La copie de la carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale ambulante de la personne pour laquelle ils exercent cette activité ;
- Un document établissant le lien avec le titulaire de la carte (*ex : mention sur le Kbis du conjoint marié ou pacsé / bulletin de salaire datant de moins de 3 mois pour les salariés*) ;
- Un titre d'identité en cours de validité.

3) Les producteurs agricoles doivent justifier de leur qualité de producteurs :

- Une attestation des services fiscaux justifiant qu'ils sont producteurs agricoles exploitants ou le relevé parcellaire des terres ;
- L'attestation d'affiliation MSA de l'année en cours.

4) Les pêcheurs professionnels doivent justifier de leur qualité de pêcheurs :

- Justificatif de l'inscription au rôle d'équipage délivrée par l'Administration des Affaires maritimes.

5) Pour tous les professionnels :

- L'attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle pour participer à la vente sur le domaine public en cours de validité.

ABONNEMENTS AUX DROITS DE PLACE : JUSTIFICATIFS

1) Formule abonnement (année ou quadrimestre)

- Carte Nationale d'Identité ou passeport
- RIB

2) Adhésion au prélèvement automatique

- Document MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (*disponible auprès du placier ou à mairie@lauzerte.fr ou sur <http://www.lauzerte.fr/>*)

Je soussigné(e),, reconnait avoir pris connaissance de l'**Arrêté Municipal A.2022-127 du 9 décembre 2022 portant Réglementation Des Marchés De Plein Air De Lauzerte** et m'engage à le respecter.

Fait à :

Signature :

Date : le / /

Cadre réservé à l'administration

Demande reçue en mairie le :

Demande étudiée en commission le :

Acceptée

Refusée

Commentaire :